

Impôts locaux : une hausse de 5% annoncée !

La majorité municipale conduite par Monsieur le Maire Claude Génot a annoncé une hausse globale de la fiscalité locale de 5% à Chevreuse lors de la commission finances du 3 avril 2015.

Certes l'Etat diminue ses dotations aux communes mais ceci doit-il se traduire à Chevreuse par une telle augmentation des impôts?

La question mérite d'autant plus d'être posée que la majorité municipale veut engager la commune dans de gros investissements dont le financement reste à clarifier. Quels sont ces investissements et leurs coûts ?

1. La Maison des Associations : 2.5 Millions €
2. La Crèche : 1.1 Millions €

Le budget prévisionnel de chacune de ces opérations ne nous a pas été fourni. Nous savons toutefois que le budget primitif 2015 prévoit 1.6 Millions € de nouveaux investissements dont 500.000 € pour la Maison des Associations et la Crèche et que des subventions pourront être obtenues du département et de la Caisse d'Allocations Familiales (pour la seule crèche). La part identifiée des subventions est inférieure à 15% du montant total ! D'où viendra le reste du financement de ces projets ?

Ajoutons que les frais de fonctionnement, évalués par Monsieur le Maire à 10% de la valeur initiale viendront ensuite s'ajouter aux dépenses de fonctionnement de Chevreuse : soit 360 000 euros supplémentaires à trouver chaque année !

Pour équilibrer le budget 2015, la majorité veut donc augmenter la fiscalité locale tout en imposant une diminution des subventions aux associations.

D'autres solutions existent : pourquoi faire réaliser ces investissements lourds par la seule commune de Chevreuse ? Ils pourraient être partagés à plusieurs communes. Pourquoi ne pas les faire porter par la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) ? Il se trouve que Saint Rémy travaille aussi sur un projet de crèche, pourquoi ne pas mutualiser les coûts entre communes ? S'unir pour de tels projets permettrait de répartir le coût de ces investissements sur les communes de la CCHVC. Cela a déjà été fait pour la piscine « de Chevreuse » qui a été financée par les communes du SIVOM dont fait partie Chevreuse.

Partager les coûts permettrait d'alléger le montant de ces investissements pour Chevreuse et pourrait ainsi éviter d'augmenter les impôts locaux en 2015.

La majorité municipale serait bien inspirée de reconsidérer sa copie avant de faire supporter aux chevrotins les conséquences de ses ambitieux projets.

C'est la position que défendent les élus de l'équipe Chevreuse 2014. **Si vous partagez notre point de vue, faites le savoir à Monsieur le Maire avant le prochain conseil municipal mardi 14 avril (séance publique à 20h30).**